

Faut-il 500 Go de cartes pour photographier sereinement ? Faut-il tout garder pour ne rien regretter ?

Je ne vous apprends rien, il y a deux crises en photographie actuellement.

La première, c'est la mémoire.

Cartes, disques, quel que soit le support, la disponibilité est réduite et les tarifs grimpent.

La seconde, ce sont les chargeurs.

Une loi européenne interdit la livraison de chargeurs avec les appareils qui en nécessitent un.

Autant j'estime que cesser de stocker des dizaines de chargeurs quand un seul suffirait est une bonne idée,
autant je coince sur le tarif de la mémoire.

Vous savez comme moi qu'il s'agit plus d'un enjeu économique international que d'un souci de fabrication.

J'ai même lu récemment qu'une marque de smartphones achèterait toute la mémoire disponible pour en priver ses concurrents.

Face à ces enjeux qui nous dépassent, j'ai pris plusieurs résolutions.

La première consiste à ne pas avoir besoin de plus de mémoire.

Je me limite à deux cartes QXD de 32 et 64 Go, bien suffisantes pour mes boîtiers 24 Mp.

Il me reste deux anciennes cartes SD de 32 et 64 Go qui assurent le débordement dans les seconds emplacements.

Pour ce qui est des fichiers à stocker sur mes disques, là aussi la solution est simple.

Tout ce qui n'est pas intéressant dégage.

Photos quelconques ? Poubelle.

Photos "qui pourront toujours servir un jour" ? Elles ne servent jamais. Poubelle.

Photos "vraiment utiles" ? Archivées sur disques.

Je gère des photos numériques depuis l'année 2000.

79 205 à l'instant où j'écris ceci.

Tout tient en moins de 2 To.

Que je duplique, conformément à mes principes d'archivage pérenne.

Vous tiquez ?

Franchement, 79 205 photos, c'est déjà énorme pour un seul photographe, non ?

C'est aussi pour cela que j'ai entamé une procédure de tri sélectif et de suppression.

Parmi ces photos, il y a de nombreuses photos de tests pour Nikon Passion.

Occuper de la place disque avec les tests des anciens reflex, quel intérêt de nos

jours ?

Alors je supprime, avec discernement.

En matière de charge, j'ai décidé ceci : plutôt que de multiplier les batteries, j'optimise mon parc de chargeurs.

Un seul chargeur pour tous les appareils mobiles, smartphones, tablettes, caméras.

Le chargeur que j'utilise au quotidien est [celui-ci](#).

Un chargeur pour les piles AA et AAA, télécommandes, flashes, tout ce qui en mange.

[Cette marque ne m'a jamais trahi](#).

Deux chargeurs pour les batteries d'APN.

Le premier est fixé à demeure dans ma boîte de chargeurs sur mon bureau, un par marque.

Le second rejoint mon sac photo chaque fois que je pars plusieurs jours.

Plutôt que d'investir dans du Nikon plus onéreux, [celui-ci est un bon choix](#).

J'ai deux batteries, pas plus.

Une batterie se recharge le temps d'un déjeuner ou d'un trajet.

Avec deux batteries, je n'ai jamais eu le moindre problème de capacité.

J'entends bien qu'un photographe qui part en randonnée en montagne pendant une semaine a d'autres besoins.

Je parle pour moi, c'est évident.

Mais combien de photographes sont éloignés pendant plusieurs semaines d'une prise de courant, de nos jours ?

La vraie économie n'est pas dans l'accumulation.

Elle est dans le choix de ce qu'on garde, et de ce qu'on supprime.

C'est exactement ce que j'enseigne dans "Archivez pour la vie" : un système simple, pérenne, qui ne dépend ni de votre niveau technique ni du prix des disques.

En savoir plus : [quelle carte SD choisir pour un appareil photo Nikon ?](#)

Jean-Christophe

PS : Si vous avez envie de mettre de l'ordre dans vos archives une bonne fois pour toutes, [le programme est là](#).

Mes photos de la Meuse étaient nulles. C'était pas ma faute.

Je rentrais de la Meuse.

J'avais fait une série de photos pendant ce weekend en famille.

Mes photos montraient des pneus abandonnés dans la nature.
J'avais même joué avec un des pneus, pour m'en servir de cadre dans le cadre.
Vous connaissez ce principe de composition ?

A l'époque, pas de débauche de pixels. Des diapos.

Lorsque j'ai récupéré mes images chez Jean-Yves, mon photographe de quartier, j'ai fait la gueule.

Les couleurs ne montraient pas du tout ce que j'avais vu.

Mes images étaient fades, plates, comme si j'avais mal ajusté mon Picture Control.

Sauf qu'en argentique, le Picture Control, y'en a pas.

Tant pis pour moi.

Ce n'était pas un problème de regard. C'était un problème d'outil.

Je n'avais pas de quoi corriger. Vous, si.

Maintenant imaginez...

Les mêmes photos faites avec un appareil numérique.

J'aurais récupéré des fichiers RAW, ouverts dans mon logiciel photo.

Couleurs fades, plates ? Et alors ? Ya-ka-ajuster.

Température de couleur et teinte : 2 curseurs

Exposition, contraste, hautes et basses lumières : 4 curseurs

Ajustement des 8 couleurs : 8 curseurs

Ça prend 3 minutes pour la première photo.

Puis il suffit de copier-coller les réglages sur les suivantes.

Sauf que 14 curseurs, ça suppose de savoir lequel toucher en premier.

Et dans quel sens. C'est là que ça se corse.

Vous voulez des modèles pour savoir dans quel sens partir.

Vous voulez ouvrir vos RAW et comprendre ce que vous regardez, parce qu'un RAW n'est pas une image.

Vous voulez des outils dont le nom dit ce qu'il fait parce que "Harmonie de couleurs" est plus parlant que "Color grading".

Et vous voulez pouvoir revenir en arrière quand vous hésitez.

C'est exactement ce que font les participants à ma formation dès les premières leçons.

Pas en théorie. Sur leurs propres photos.

C'est le rôle d'un labo numérique. Celui qui a remplacé le labo argentique.

Sans odeur de fixateur, sans attendre le séchage.

Et sans perdre le fil si vous devez vous arrêter en plein milieu.

C'est précisément ce que fait Luminar NEO.

Avec un avantage sur les logiciels plus pointus : pas d'abonnement.

Licence perpétuelle, vous payez une fois, c'est réglé*.

Et si vous l'utilisez peu souvent, c'est justement parce que vous n'êtes pas encore à l'aise avec lui.

Pas parce qu'il ne vous convient pas.

Comme le labo argentique, le labo numérique s'apprend.

C'est ce que je vous aide à faire avec ma formation Luminar NEO.

Des leçons à suivre à votre rythme, quand vous voulez, aussi souvent que vous voulez.

Un accompagnement personnalisé pour régler vos problèmes, sans limite.

Voici le programme complet avec 50 euros de remise jusqu'à ce soir 23h59 via ce lien :

<https://formation.nikonpassion.com/formation-luminar-neo-jcdichant?coupon=QJ13FO4>

Jean-Christophe

- le logiciel Luminar NEO n'est pas fourni avec la formation. Vous le trouvez sur le site de skylum.

Certaines fonctions de traitement assistées par l'IA peuvent entraîner une tarification complémentaire annuelle.

Ma formation, elle, ne suppose aucune tarification complémentaire.

Tout est inclus, de la gestion des photos à leur publication en passant par les fonctions IA pertinentes.

Y compris les modèles complémentaires que je vous partage.

Parce que je tiens à ce que vous soyez autonome très vite.

Droit à l'image pour les photographes : photographier et publier sans risque

Que puis-je photographier aujourd'hui sans risquer un procès ? Puis-je encore faire des photos dans la rue sans crainte ? À force d'entendre parler de droit à l'image, beaucoup de photographes finissent par ne plus oser sortir leur appareil.

En pratique, le droit à l'image ne doit pas vous empêcher de photographier, mais vous obliger à réfléchir à la manière dont vous publiez vos images.

En résumé : vous pouvez photographier librement dans l'espace public. C'est la publication d'une image reconnaissable, sans accord de la personne, qui peut poser problème, surtout dans un contexte commercial. Pour un usage personnel ou éditorial non lucratif, les risques réels sont limités dès lors que vous faites preuve de bon sens et de respect.

Note préalable : je ne suis ni juriste ni avocat. Cet article s'appuie sur des informations recueillies auprès de professionnels compétents, dont [Joëlle Verbrugge](#) (auteure de plusieurs ouvrages de référence sur le droit à l'image et la photographie de rue en France). Il constitue une aide à la réflexion pratique, pas un avis juridique. En cas de litige ou de projet commercial impliquant des personnes reconnaissables, consultez un avocat spécialisé.

Droit à l'image pour les photographes, droit de photographier, de quoi s'agit-il ?

[L'article 9 du Code Civil](#) protège le droit au respect de la vie privée. La notion de droit à l'image en est un prolongement jurisprudentiel : toute personne peut s'opposer à la diffusion de son image sans son consentement, dès lors que cette diffusion lui cause un préjudice ou porte atteinte à sa vie privée.

Le droit à l'image n'interdit pas de faire les photos. Il ne parle que de diffusion publique. Que ce soit dans la presse, un ouvrage, votre site ou les réseaux sociaux. Vous avez donc le droit de faire les photos, en toute rigueur personne ne peut vous l'interdire. N'allez pas prendre des coups exprès non plus car tout le monde ne connaît pas cette règle.

Le problème du droit à l'image s'est beaucoup posé dans les années 90 pour des histoires de gros sous. Nous en subissons depuis les contraintes.

[☐ Recevez la fiche pratique pour bien publier vos photos sur le web](#)

Droit à l'image de qui ?

Voici les situations qui posent le plus souvent question sur le terrain :

- Une personne reconnaissable dans l'espace public
- Un groupe de personnes lors d'un événement
- Un enfant photographié dans un lieu public
- Une scène de rue avec interaction humaine
- Un lieu privé accessible au public (magasin, gare, musée)



Dès qu'une personne est reconnaissable, identifiable directement ou indirectement, la question du droit à l'image se pose au moment de la publication.

Droit à l'image : prise de vue ou publication ?

La prise de vue dans l'espace public est libre en droit français. Le droit à l'image ne s'applique pas au moment où vous appuyez sur le déclencheur, mais au moment où vous diffusez l'image. Une photo d'une personne reconnaissable ne pose pas de problème juridique tant qu'elle reste sur votre disque dur. C'est sa publication, sur un site, un réseau social ou dans un ouvrage, qui peut engager votre responsabilité.

Dans tous ces cas, le problème n'est pas la photo elle-même, mais l'usage qui en est fait ensuite.

Difficile de savoir ce qu'il nous reste à photographier quand le « droit à l'image » devient le « droit à l'argent » puisque c'est ce qui motive la plupart des procès. Pour en savoir plus sur le sujet, regardez le film de Gilbert Duclos, [La rue, zone interdite](#), c'est instructif.

Depuis les années 90 la situation a évolué. La jurisprudence a fini par inverser la tendance : les plaignants ne gagnent plus systématiquement les procès. Les photographes prenant les bonnes dispositions ne sont plus automatiquement condamnés.

Ce qui signifie qu'il faut prendre des dispositions.

Les bonnes pratiques sur le terrain

Vous faites des photos en extérieur, des personnes vont apparaître sur les photos que vous allez publier ? Si l'une d'elle vous fait comprendre qu'elle ne souhaite pas être photographiée, ne faites pas la photo.

Simple.

Vous avez identifié une personne dont vous feriez bien le portrait ?

Cela m'est arrivé pendant le confinement. Deux personnes sur un banc, cadre idéal, portrait idéal. Je ne me cachais pas, appareil photo bien visible. Je me suis approché, j'ai expliqué et demandé. Une des deux m'a répondu « non ». J'ai dit merci pour la réponse. Je suis parti sans faire la photo.

Simple.



Vous êtes en balade et vous voyez une personne à 50 mètres dans un cadre agréable ? Vous dégainez votre mega-super-turbo-zoom 10-10 000 mm pour voler la photo ? Oubliez. Approchez-vous, demandez l'autorisation.

Simple.

Vous ne voulez pas engager la conversation ? Vous ne voulez pas vous approcher ? Ne faites pas la photo.

Simple.

Sur le terrain, le bon sens, la visibilité de votre démarche et le respect priment largement sur les considérations juridiques abstraites. Si vous êtes visible, respectueux et prêt à dialoguer, les situations conflictuelles sont extrêmement rares.

Je vous invite à lire d'autres conseils sur le droit à l'image présentés par la [juriste Manuella Dournes](#) de même qu'un article écrit suite à la [conférence de Maître Baur](#) lors des rencontres Nikon Passion.

L'autorisation de photographier

Faire signer une autorisation est une bonne pratique, mais ce n'est en rien une garantie. Cela peut même faire l'effet inverse, pousser à la suspicion. Sans compter que cela casse le charme de l'instant.

Une autorisation écrite ne protège pas de tout, mais elle clarifie l'intention et le cadre d'utilisation. Sans intention commerciale, elle est rarement exigée en pratique.

Dans la majorité des pratiques amateurs et éditoriales, l'autorisation écrite n'est ni demandée ni exigée. Il m'arrive souvent de me contenter d'un accord tacite, d'un regard qui dit « oui, ok, c'est bon, tu peux ». D'un accord verbal. Ce n'est pas non plus une garantie.

Les problématiques de droit à l'image ont fait évoluer notre pratique photo. Dans la rue je fais des silhouettes, des portraits de dos. Il m'arrive de masquer le visage d'une personne avec un élément du décor. Je m'attache de plus en plus à retranscrire une émotion, un lieu, une situation.

Je favorise les courtes focales (35 ou 50 mm) pour m'approcher de mes sujets. Plus ils me voient, plus ils savent. S'ils savent, ils peuvent réagir. Je peux m'adresser à eux. Avec un 300 mm ce n'est pas possible.

Publication : les précautions

Puis-je publier cette photo ? Guide rapide

Situation	Usage éditorial ou personnel	Usage commercial ou publicitaire
Personne dans la rue, non reconnaissable	Oui	Oui
Personne reconnaissable, accord tacite	Généralement oui	Non, autorisation écrite requise
Personne reconnaissable, refus exprimé	Non	Non
Enfant reconnaissable	Accord parental recommandé	Autorisation écrite obligatoire
Foule lors d'un événement public	Oui	Avec précautions

Situation	Usage éditorial ou personnel	Usage commercial ou publicitaire
Lieu privé (jardin, intérieur)	Non sans accord	Non

Ce tableau est indicatif. En cas de doute sur un usage commercial ou sensible, consultez un professionnel du droit.

Posez-vous les bonnes questions au moment de publier vos photos. Classez les autorisations signées, archivez-les (j'en parle même dans ma [formation Archivage](#) !). Assurez-vous qu'elles mentionnent :

- le nom exact de la personne,
- la durée du droit accordé (5 à 15 ans maximum),
- les utilisations permises (papier, web, les deux, autres...).

Lorsque vous publiez une photo, légendez et indexez avec précision. Postée sur votre site, trouvée via Google Images hors contexte, une photo peut être utilisée à d'autres fins, alors que ce n'était pas votre intention initiale.

Sur le web et les réseaux sociaux, la diffusion est par nature large, durable et difficilement contrôlable. C'est là que les précautions prennent tout leur sens.

Droit à l'image pour les photographes, on arrête la photo ?

Non. Jamais ! En pratique les photographes qui postent en ligne ne prennent pas de grands risques s'ils respectent ces quelques consignes. Le risque augmente dès qu'il est question d'argent. Les gens ont peur que vous vous fassiez des millions sur leur dos. Comme si l'on vendait nos photos des millions !

Vous voulez publier pour vendre ? Faire un livre diffusé dans le commerce ? Monter un projet photo montrant des personnes ? Renseignez-vous avant, allez voir les juristes, les avocats spécialisés. Contactez les organismes professionnels comme l'[UPP](#), organisation professionnelle française qui accompagne les photographes sur les questions juridiques et contractuelles. Ils savent, c'est leur métier.

N'oubliez pas une chose : si votre démarche est saine et honnête, cela se verra. Se saura. Alors soyez honnête.

[Recevez la fiche pratique pour bien publier vos photos sur le web](#)

Questions fréquentes sur le droit à l'image pour les photographes

Peut-on photographier des inconnus dans la rue en France ?

Oui. La prise de vue dans l'espace public est libre. Le droit à l'image s'applique uniquement au moment de la publication, pas de la prise de vue. Vous pouvez photographier une personne dans la rue sans son accord explicite, à condition de ne pas l'utiliser ensuite à des fins commerciales ou dans un contexte portant atteinte à sa dignité.

Faut-il une autorisation écrite pour publier une photo de quelqu'un ?

Pas systématiquement. Pour un usage éditorial, artistique ou personnel, un accord tacite ou verbal suffit dans la plupart des cas. L'autorisation écrite devient indispensable pour un usage commercial ou publicitaire, ou lorsque la personne est mineure. Elle doit alors préciser le nom de la personne, la durée accordée et les usages autorisés.

Le floutage du visage suffit-il à éviter les problèmes de droit à l'image ?

Oui, dans la mesure où la personne n'est plus reconnaissable. Dès lors que l'identité ne peut plus être établie directement ou indirectement (tatouage visible, vêtements distinctifs, contexte identifiable), le droit à l'image ne s'applique plus.

Peut-on publier des photos de rue sur Instagram ou un site photo sans

**risque ?**

Oui pour un usage personnel ou éditorial non commercial, à condition que les images ne portent pas atteinte à la dignité des personnes photographiées. Le risque augmente significativement dès qu'il est question d'un usage commercial, d'une personnalisation forte ou d'un contexte sensible (manifestation, lieu de culte, situation médicale).

Le droit à l'image s'applique-t-il de la même façon pour un amateur et un professionnel ?

Oui. Le droit à l'image ne fait pas de distinction entre amateur et professionnel. Ce qui change, c'est l'usage des images : un photographe professionnel est davantage exposé aux demandes d'autorisation écrite car son activité est commerciale par nature. Un amateur qui publie sur son blog personnel ou ses réseaux sociaux sans intention commerciale est dans une situation juridique plus souple, mais pas exempte de responsabilité.

A suivre

Le droit à l'image fait peur parce qu'il est mal connu. Connaître ses grands principes ne dispense pas de consulter un professionnel quand les enjeux sont réels. Mais pour la grande majorité des photographes qui publient leurs images par passion, sans intention commerciale, le bon sens, le respect et la visibilité de la démarche suffisent largement.

Ce dossier en 8 parties :

- [Comment publier ses photos sur le web : le guide complet pour faire les bons choix](#)
- [Quel service choisir pour publier ses photos sur le web ? - Guide comparatif pour photographes](#)
- [Site web ou réseaux sociaux : publier ou communiquer ses photos ?](#)
- [Publier ses photos sur le web : editing et cohérence visuelle](#)
- [Publier ses photos sur le web : format, taille et qualité expliqués simplement](#)
- [Réseaux sociaux pour photographes : faut-il les utiliser ou s'en passer ?](#)
- Droit à l'image pour les photographes : que pouvez-vous photographier et publier ? - cet article
- [Droit d'auteur et protection des photos : comment publier sans se faire](#)

[voler ses images](#)

[Recevez la fiche pratique pour bien publier vos photos sur le web](#)

Pas plus long que de regarder Intouchables

Imaginez...

Vous n'avez que 1h52 heure par mois pour trier, traiter et publier vos photos.

Vous en pensez quoi ? Que ce n'est pas possible ?

Éric Toledano et Olivier Nakache ont bien fait un film qui dure 1h52, c'est un succès mondial.

Vous dites que transférer de la carte à l'ordi, trier, choisir les seules photos à conserver.

Traiter, créer les fichiers à publier ou partager.

Ça prend bien plus de 1h52 heures.

Mais j'y tiens, vous n'avez QUE 2 heures (j'arrondis, j'ai compté un café en 8 mn).

Vous n'allez pas arrêter la photo pour autant.



Vous pratiquez, vous accumulez des images, vous avez envie d'en faire quelque chose.

Votre problème n'est pas l'envie. C'est le temps.

Donc il vous faut changer d'approche.

Pas en travaillant plus vite au hasard.

En travaillant autrement.

Comme simplifier le tri avec ce principe qui prend 11 secondes par photo et peut doubler la vitesse de tri.

Comme réduire le nombre d'images à traiter avec cet outil à utiliser dans les 3 dernières phases de sélection.

Comme utiliser cette fonction qui permet de décider du résultat final en 4 clics et 12 secondes.

Et surtout, arrêter de passer deux heures sur des photos qui n'en valent pas la peine.

Personne ne traite toutes ses images.

Ensuite, il faut accélérer le traitement.

Pas en bâclant. En supprimant les étapes inutiles :

- arrêter de tester tous les curseurs
- arrêter de revenir en arrière 12 fois
- arrêter de chercher "mieux" alors que c'est déjà suffisant

Aller droit-au-but.



C'est ce que je fais systématiquement parce que sinon, je n'avance pas.

Je définis des étapes.

J'élimine le superflu.

Je garde ce qui produit réellement une image aboutie.

Avec le temps, c'est devenu une méthode.

Elle me permet, par exemple, de traiter un reportage de danse (800 photos au départ) pour en livrer 25 en moins de 2 heures.

Sans pression. Sans bricolage. Sans y passer mes nuits.

Cette méthode, je l'ai conçue pour qu'elle fonctionne quel que soit le logiciel.

Parce qu'ainsi, elle s'adapte à Luminar Neo aussi.

Qui offre ce qu'il faut pour l'appliquer :

- un catalogue
- des modèles
- des outils avancés

Pas de trucs magiques.

Juste un plan clair pour aller plus vite sans sacrifier le résultat.

Parce que la qualité du résultat est essentielle.

C'est la méthode exacte que je vous montre dans la formation Luminar Neo.

Le programme complet est ici avec un tarif spécial Printemps humide jusqu'à demain dimanche 23h59 :

<https://formation.nikonpassion.com/formation-luminar-neo-jcdichant?coupon=QJ13FO4>

Jean-Christophe

PS : Luminar NEO est un logiciel photo proposé avec une licence perpétuelle, sans abonnement.

Certaines fonctions de traitement assistées par l'IA peuvent entraîner une tarification complémentaire annuelle.

[Tout est précisé sur le site de Skylum](#), son éditeur.

Ma formation, elle, ne suppose aucune tarification complémentaire.

Tout est inclus, de la gestion des photos à leur publication en passant par les fonctions IA pertinentes.

Parce que je tiens à ce que vous soyez autonome.

Ne faites pas comme moi, sauf si

Recevez ma Lettre Photo quotidienne avec des conseils pour faire de meilleures photos :
www.nikonpassion.com/newsletter

Copyright 2004-2026 - Editions MELODI / Nikon Passion - Tous Droits Réservés

vous aimez votre écran au point de le regarder à 22h45

Lundi soir, à 21h38 alors que j'étais en train de regarder un documentaire sur le porte-avions Charles de Gaulle, je reçois ce message :

"J'aime bien celles en pied, t'as bien récupéré la veste.
Les deux premiers portraits, il manque du peps.
Pareil, t'as bien récupéré les ombres mais du coup ça fait pas naturel.
Enfin, ce n'est que mon avis, chacun sa manière de retoucher."

Je le survole, accaparé par mon documentaire.

21h42, nouveau message :

"Les expressions sont super.
J'aurais peut être désaturé le rouge du visage.
Et remis de la texture à droite comme à gauche, c'est trop lisse."

Je termine mon docu. 22h45.

Puis lis avec attention ces deux messages.

Ils viennent de ma collègue portraitiste avec laquelle j'ai fait des portraits en studio récemment.

Vous savez, le Philippe qui n'était pas le bon...

Je regarde mes photos dont le traitement n'est pas finalisé.

Elle a raison sur le rouge du visage et la récupération des ombres.
Trop marquée.

Sur le reste, je suis moins d'accord.
Chacun sa manière de retoucher, en effet.

Mardi 15h.
Je veux finir cette série, je dois livrer, alors je me remets au travail.

Quelques masques par ci, quelques coups de pinceaux par là...
Je détaille ma façon de procéder sur [sur Telegram, avec des copies d'écran](#).
75% des participants me disent adorer ces conseils rapides, mais c'est une autre histoire.

Deux heures plus tard j'ai terminé.
47 portraits prêts à envoyer.
J'en montrerai certains s'ils sont validés par le modèle.

J'ai passé tout ce temps sur ces traitements parce que je teste souvent plusieurs versions.
Et mon travail consiste aussi à évaluer les logiciels sur des cas réels.

Le portrait en studio, c'est ça : un travail d'exploration qui prend le temps qu'il prend.
Mais ne faites pas comme moi. Vous n'avez pas à évaluer les logiciels pour en parler.

Si vous n'aimez pas passer des heures devant votre écran, utilisez des outils qui



nikonpassion.com

font une partie du travail à votre place.

Pas pour penser à votre place, mais pour traiter plus vite ce qui est mécanique.

Luminar NEO en fait partie.

Ses modules portrait basés sur l'IA (récupération de texture, correction de teint, travail sur la peau...) accélèrent le travail. Tout en vous permettant de garder le contrôle.

C'est précisément ce que je montre dans ma formation Luminar NEO.

Pas seulement le traitement des portraits.

Mais l'ensemble du flux, de l'organisation des fichiers jusqu'à la publication.

Le programme complet est ici, avec un tarif spécial Printemps humide en ce moment :

<https://formation.nikonpassion.com/formation-luminar-neo-jcdichant?coupon=QJ13FO4>

Jean-Christophe

PS : Luminar NEO est un logiciel photo proposé avec une licence perpétuelle, sans abonnement.

Certaines fonctions de traitement assistées par l'IA peuvent entraîner une tarification complémentaire annuelle.

[Tout est précisé sur le site de Skylum](#), son éditeur.

Ma formation, elle, ne suppose aucune tarification complémentaire.

Tout est inclus, de la gestion des photos à leur publication en passant par les

Recevez ma Lettre Photo quotidienne avec des conseils pour faire de meilleures photos :
www.nikonpassion.com/newsletter

Copyright 2004-2026 - Editions MELODI / Nikon Passion - Tous Droits Réservés

fonctions IA pertinentes.

PPS : si vous utilisez déjà Lightroom Classic, Luminar NEO n'est pas nécessaire.

Vous êtes d'accord ?

La dernière fois que je l'ai interrogée ?

Hier soir, 0h35.

J'avais besoin d'une mise en perspective.

La dernière fois qu'elle m'a débloqué un problème ?

Hier matin, 9h45.

Je voulais valider une idée.

La dernière fois qu'elle aurait pu m'aider ?

Lundi après-midi, 17h.

Je voulais effacer les reflets sur des lunettes, sur une série de portraits.

Échec total.

L'IA fait partie de mon quotidien depuis trois ans.

Je ne parle pas de l'IA génératrice qui cracherait des articles à ma place.

Ni de celle qui créerait mes entrées de journal personnel pour moi.



Je parle de l'assistant qui m'aide à prendre de la hauteur sur certains travaux.
Qui accomplit les tâches répétitives à ma place.
Qui m'aide à valider – ou invalider – certaines idées.
Qui me met sous le nez ce que je dois préciser dans mes contenus.

L'IA de mars 2026 n'a plus rien à voir avec celle de décembre 2025.
C'est une technologie en perpétuelle évolution.
Hormis quelques rares experts, ce que je ne suis pas, personne n'arrive à suivre.

Pour autant, faut-il délaissier l'IA ?
Non. Elle est là pour durer.

Comme l'internet grand public et la photo numérique l'ont été à leur arrivée.

Qui reviendrait en arrière de nos jours ? Vous ?

Alors depuis trois ans, j'ai pris une décision.
Plutôt que de rejeter en bloc tout ce que l'IA propose, je m'y intéresse.

Je m'informe, beaucoup.
J'évalue, souvent.
Je teste sur des cas réels, régulièrement.
J'adopte certains usages et en écarte d'autres.

Je reste fidèle à ma ligne de conduite : laisser une chance à ce qui m'aide vraiment.
J'évacue sans état d'âme le reste.
Comme la recherche IA dans Chrome, en train de tuer tous les sites.



Une mauvaise photo reste une mauvaise photo.

Un mauvais texte reste un mauvais texte.

Une mauvaise idée reste une mauvaise idée.

IA ou pas.

Vous êtes d'accord ?

C'est valable pour la prise de vue aussi.

L'IA peut m'aider à structurer un projet photo.

Elle ne peut pas observer à ma place.

Elle ne peut pas noter ce que j'ai ressenti en appuyant sur le déclencheur.

Elle ne peut pas faire le lien entre une image et ce que j'avais en tête ce jour-là.

Ça, c'est un travail que je fais seul.

Dans un carnet. Avec des mots et des photos.

Le 6 décembre par exemple : une photo et trois lignes sur ma découverte de l'orchestre de jazz animé par Eric Shultz.

Et l'envie que j'avais ce jour-là de le contacter pour une séance photo.

Deux minutes d'écriture. Rien de littéraire.

Depuis 12 ans que je tiens un journal illustré, je valide mes idées autrement.

Je prends du recul sur mes séances.

Je vois ce qui revient, ce qui m'attire, ce que je cherche sans toujours le formuler.

Le journal est un outil de clarté. Pas de productivité.

Si ça vous parle, j'ai une méthode pour démarrer en 10 jours : [LE RÉVÉLATEUR](#).

Jean-Christophe

PS: Toujours pas de poisson en ce second jour du quatrième mois.

Juste une décision rapide à prendre.

Pour profiter de -41 % jusqu'à ce soir jeudi 23h59.

https://formation.nikonpassion.com/comment_tenir_journal_personnel?coupon=IKH7WYK

L'IA conversationnelle est-elle une arnaque ?

Lundi soir, 22h35.

J'apprends que l'application Day One, que j'utilise pour gérer mon journal, évolue. Deux nouveaux modèles d'abonnement, dont un qui inclut l'IA conversationnelle.

Une nouvelle fonction me permet de dialoguer avec l'IA intégrée pendant la journée.

En laissant le soin ensuite à cette IA de rédiger à ma place l'entrée de journal

correspondante.

0h32.

Je ne peux m'empêcher de poster une réaction sur la communauté Day One.

Il manque plusieurs fonctionnalités essentielles réclamées par la communauté depuis plus de deux ans.

Et tout ce que Day One trouve à faire, c'est d'ajouter une IA conversationnelle dont personne ne veut ?

Comme si un journal personnel pouvait être écrit par une IA ??

Mais attendez, ce n'est pas tout ...

Depuis bientôt trois semaines, le service est en défaut.

Tout le monde se plaint car l'application est hyper lente.

Et l'éditeur, pour lequel j'ai pourtant du respect pour d'autres raisons, ne trouve pas d'autre date pour annoncer son IA

que la période pendant laquelle les utilisateurs sont le plus en galère.

Sérieux ?

Je ne sais pas qui a validé cette idée.

Mais je suis sûr qu'il n'a pas tenu de journal de sa vie ni suivi ce qu'il se passe chez ses clients.

Parce que ce qui fait la valeur d'un journal personnel, c'est exactement ce que l'IA ne peut pas faire à votre place.

Observer. Ressentir.



nikonpassion.com

Choisir quoi noter et quoi laisser passer.

Revenir sur une phrase, une émotion ou une image trois jours après et comprendre pourquoi elle vous tient.

Ce n'est pas de la productivité. C'est de la clarté.

Et la clarté, ça ne se délègue pas.

Si vous voulez démarrer un journal illustré qui vous ressemble, sans abonnement, sans IA, sans fonction dont personne ne veut, j'ai une méthode pour ça en 10 jours : [LE RÉVÉLATEUR](#).

Il suffit d'un carnet et d'un stylo pour commencer.

Ou de tout logiciel qui permet de saisir du texte et d'ajouter des images.

Sans aucune IA dedans.

Jean-Christophe

PS: Ce n'est pas une blague : -41 % pendant 48 h seulement.

Pas de poisson en ce premier jour du quatrième mois.

Juste une décision rapide à prendre.

L'offre est valable 48h seulement.

https://formation.nikonpassion.com/comment_tenir_journal_personnel?coupon=IKH7WYK

PPS: pourquoi pas 41h ? Parce que les québécois sont en décalage horaire et que

Recevez ma Lettre Photo quotidienne avec des conseils pour faire de meilleures photos : www.nikonpassion.com/newsletter

Copyright 2004-2026 - Editions MELODI / Nikon Passion - Tous Droits Réservés

je pense aussi à eux.

Le Philippe qui n'était pas le bon

Mercredi soir. Vent, giboulées, rien qui donne envie de sortir.

Alors j'attrape mon sac photo et je traverse la ville pour une séance de portraits.

Papotage avec ma compère portraitiste en arrivant.

Elle a convié Philippe, un modèle que je connais bien et qui arrive peu après.

Ce n'est pas celui que j'attendais.

Le Philippe convié par l'une n'est pas le Philippe attendu par l'autre.

Quiproquo. Nous en rions.

Mais je me retrouve bête face à un inconnu.

C'est d'autant plus perturbant que ce Philippe là est comédien.

Et pour le studio, après une longue période d'abstinence, je suis encore rouillé.

Alors j'ai quelques appréhensions à lui tirer le portrait.

Mais je n'ai pas le choix.

Il est là, attend que la séance débute, je n'ai plus qu'à oublier mes appréhensions.

Nous réglons les éclairages bien vite.



2 sources, 2 boîtes à lumière. Rien de compliqué (je détaille dans le PS).
Premières photos pour lancer la séance.
Ne pas trop réfléchir.

1 heure plus tard, fin de partie.

Le modèle est content de ce qu'il voit.
Moi aussi.

Le boîtier, l'objectif, les réglages ? Ce n'est pas le sujet.
Les photos priment.

En laissant de côté mes appréhensions, en cassant la glace avec cette personne que je ne connaissais pas une heure avant, j'ai réussi à obtenir des images intéressantes.

Elles vont alimenter son book de comédien.
Comme mon book de photographe.

Ce qui a rendu la séance possible, c'est d'avoir quelque chose à proposer.
Une direction, des idées de poses, une façon de construire le portrait.
Pas de l'improvisation totale.

Si vous voulez travailler ce terrain-là, le livre [50 techniques créatives pour photographier un portrait](#) est une ressource pertinente.

Pas un catalogue de recettes mais une façon de voir au-delà de ce qu'on a en tête avant d'appuyer sur le déclencheur.

Le lendemain matin, un lecteur ayant un APS-C me dit qu'un plein format lui laisse imaginer du mieux.

Sans réellement savoir quoi.

Ma réponse ?

Ton boîtier a largement de quoi faire avant que tu envisages autre chose.

Ce qui manque rarement, c'est le capteur.

Ce qui manque souvent, c'est la capacité à imaginer. À réagir vite aux situations imprévisibles.

Jean-Christophe

PS : Si vous cherchez une solution d'éclairage pour le portrait sans vous ruiner, j'utilise du matériel Godox.

Fiable, accessible, et largement suffisant pour débiter en studio :

Exemple : [2 panneaux LED avec réglage de puissance et température de couleur](#)

Il existe plusieurs modèles selon les dimensions et puissances nominales.

L'éclairage LED est moins puissant que le flash de studio, mais plus souple à utiliser.

Ça donne de bons résultats pour du portrait créatif.

PPS : Vous vous doutez bien que je ne montre pas les photos car, s'agissant d'un comédien, les images sont soumises à validation avant publication.

Par contre vous pouvez voir les portraits précédents de ma collègue [sur son Instagram](#).

Pourquoi je ne fais pas de macro

Je fais souvent un tour sur les bords de Seine proches de chez moi.

C'est vert, avec des arbres, des fleurs, des insectes, des oiseaux.

Je pourrais y faire toutes les photos macro et proxi que je veux.

Mais je ne le fais jamais.

Avant de vous dire pourquoi, notez que c'est le dernier jour pour profiter du tarif spécial avec 40 euros de réduction les 3 bonus de la [formation Macro proxi facile](#) de David Jutier.

Je ne fais jamais de macro car je n'ai pas la patience de chercher un petit sujet.

De me poser, de sortir mes accessoires (paresoleil, filtres, fonds colorés, ...).

De calculer la distance au sujet, l'ouverture, la profondeur de champ.

La nature oui, mais pas ainsi. Pas pour moi.

Je sais pourtant que le monde paraît très différent lorsque vous le regardez au travers d'un objectif macro.



Vous découvrez des détails, des formes, des volumes, des couleurs que l'oeil nu ne voit pas.

Cette pratique change votre façon de voir la nature.

J'en suis convaincu, même si je ne la pratique pas.

La nature, pour moi, c'est une balade à pied dans les sous-bois du Lot.

Un sentier de randonnée. Le tour d'un lac.

Mais jamais à 4 pattes dans l'herbe pour voir "le tout petit".

Je préfère rester sur 2 pattes pour photographier les autres 2 pattes.

Ou passer sur 2 roues, mais ça, c'est une autre histoire.

De plus macro et proxi exigent beaucoup de minutie.

La moindre erreur ne pardonne pas.

A forts grossissements, le moindre mouvement est amplifié.

Et la photo ratée.

Cette précision chirurgicale ne me correspond pas.

Cela dit, j'admets que vous ayez un autre avis.

Chacun est libre de photographier ce qui lui plait, quand même.

Mon ami David Jutier, lui, adore ça.

Sinon il ne se serait pas lancé dans une formation à la photo macro et proxi.

Cette formation dont je vous parle depuis quelques jours, et dans laquelle vous allez trouver les réponses à ces questions :

- Pourquoi vos photos manquent toujours de piqué, même quand vous pensez avoir tout bien fait
 - * Ce qui vous empêche de voir – et de capturer – les détails qui font toute la différence
 - * Comment éviter les cadrages fades et sans vie qui ruinent vos sujets les plus prometteurs
 - * Ce que la plupart des amateurs ignorent sur la lumière... et qui rend leurs images ternes
 - * Pourquoi vous passez à côté de sujets incroyables sous vos yeux, tous les jours
 - * La vraie raison pour laquelle vos insectes sont flous, mal placés ou sans impact
 - * Ce qui transforme une image banale en photo qu'on n'oublie pas... et pourquoi vous ne l'appliquez pas encore
 - * Ce que vous faites sans le savoir qui rend vos photos confuses ou plates
 - * Pourquoi le bon matériel ne fait pas tout ... et ce qu'il vous manque vraiment
 - * Ce que vous devez comprendre pour que chaque image provoque une réaction forte chez celui qui la regarde
 - * Pourquoi vos essais de flou d'arrière-plan donnent des résultats brouillons au lieu de mettre en valeur votre sujet
 - * Ce détail que vous négligez toujours... et qui ruine la sensation de relief dans vos gros plans
 - * Comment la plupart des photos macro échouent à raconter quoi que ce soit, et comment l'éviter

- * Pourquoi votre mise au point manuelle ne donne jamais l'effet spectaculaire que vous espérez
- * Ce qui empêche vos photos de se démarquer malgré un sujet original et une bonne idée au départ

C'est le dernier jour pour profiter du tarif spécial "lecteurs de Nikon Passion" avec 40 euros de réduction.

Et des 3 bonus compris dans le programme :

<https://laphotonature.com/macro-proxi-facile/>

Jean-Christophe

PS : David Jutier est un photographe naturaliste et un ami.

Si je vous parle de sa formation, c'est que je l'ai validée.

Je sais comment fonctionne David. Comment il enseigne.

Je lui fait 100% confiance pour vous accompagner au quotidien, comme je le fais pour mes formations.

Je vous parle de sa formation parce que je ne propose rien sur la macro.

Ce n'est pas mon domaine de compétence.

C'est le sien.

Même si la formation ne vous intéresse pas, allez voir ce que fait David, si vous aimez la photo nature ça va vous intéresser.

Ce détail technique que 95 % des photographes ignorent (et qui ruine leurs images)

Alors comme ça, vous envisagez de faire de la macro.
Vous voulez vous procurer tout ce qu'il faut en matériel.
Et vous vous dites que le résultat va être sympa.

Sauf que ...

Ce que vous allez faire n'est PAS de la macro. Ce terme est la plupart du temps employé à tort.

Pour désigner une autre technique, la proxiphotographie.

C'est différent, et pas qu'un peu.

Ce qui diffère, c'est le rapport de reproduction :
Taille réelle du sujet vs taille de sa projection sur le capteur.

Exemple concret :

- votre sujet mesure 40 mm
- son image sur le capteur mesure 10 mm

- le rapport de reproduction est de 1:4, soit un quart de la taille réelle

En macro, ce rapport va de 1:1 à 10:1.

En proxiphotographie, il va de 1:10 à un peu moins de 1:1.

Je reformule.

La macro commence quand l'image du sujet sur le capteur fait au moins la même taille que le sujet lui-même.

En dessous de ce seuil (1:2, 1:4, 1:10...), c'est de la proxi.

J'arrête là les maths.

Mais attention, cette erreur de vocabulaire peut vous coûter cher.

Parce que la grande majorité des photographes qui veulent "faire de la macro" veulent en réalité faire de la proxi.

Alors si vous achetez du matériel pour la macro et que vous l'utilisez pour la proxi, vous faites des dépenses pour rien.

Tout ça paraît évident pour les pros de la macro et de la proxi.

Ça l'est beaucoup moins quand on débute.

Et si vous ne cherchez pas les bonnes infos, vous allez trouver ... les mauvaises réponses.

Ce n'est pas BlablaGPT qui va vous aider.

Le vendeur non plus, il est trop heureux de vous avoir fourgué un plein sac de



matos.

Alors mon conseil du jour, c'est de noter ce que je viens de vous dire.
Puis de chercher les bonnes infos auprès des bonnes personnes.
Ça prend du temps, mais au moins vous aurez les bonnes réponses.

L'autre façon de procéder, plus rapide, c'est de vous adresser à un expert.
Qui a déjà tout préparé.
Et qui tient à ce que tout soit clair, précis et compréhensible.

David Jutier est ce genre de formateur.

Sa formation "Macro et proxi facile" est disponible jusqu'à demain dimanche 23h59 au tarif spécial Nikon Passion, soit 40 euros de remise. Voici le lien :

<https://laphotonature.com/macro-proxi-facile/>

Jean-Christophe

PS : Voici ce que vous allez apprendre :

- Pourquoi vos photos manquent toujours de piqué, même quand vous pensez avoir tout bien fait
 - * Ce qui vous empêche de voir - et de capturer - les détails qui font toute la différence
 - * Comment éviter les cadrages fades et sans vie qui ruinent vos sujets les

plus prometteurs

- * Ce que la plupart des amateurs ignorent sur la lumière... et qui rend leurs images ternes
- * Pourquoi vous passez à côté de sujets incroyables sous vos yeux, tous les jours
- * La vraie raison pour laquelle vos insectes sont flous, mal placés ou sans impact
- * Ce qui transforme une image banale en photo qu'on n'oublie pas... et pourquoi vous ne l'appliquez pas encore
- * Ce que vous faites sans le savoir qui rend vos photos confuses ou plates
- * Pourquoi le bon matériel ne fait pas tout ... et ce qu'il vous manque vraiment
- * Ce que vous devez comprendre pour que chaque image provoque une réaction forte chez celui qui la regarde
- * Pourquoi vos essais de flou d'arrière-plan donnent des résultats brouillons au lieu de mettre en valeur votre sujet
- * Ce détail que vous négligez toujours... et qui ruine la sensation de relief dans vos gros plans
- * Comment la plupart des photos macro échouent à raconter quoi que ce soit, et comment l'éviter
- * Pourquoi votre mise au point manuelle ne donne jamais l'effet spectaculaire que vous espérez
- * Ce qui empêche vos photos de se démarquer malgré un sujet original et une bonne idée au départ

David vous propose 3 bonus :



nikonpassion.com

- BONUS 1 : le module retouche (avec son logiciel expert gratuit)
- BONUS 2 : le module Ultra-Macro
- BONUS 3 : un support WhatsApp en direct avec lui

Recevez ma Lettre Photo quotidienne avec des conseils pour faire de meilleures photos :
www.nikonpassion.com/newsletter

Copyright 2004-2026 - Editions MELODI / Nikon Passion - Tous Droits Réservés